



HAL
open science

Les vertus du jardinage d'insertion

Agnès Fortier

► **To cite this version:**

Agnès Fortier. Les vertus du jardinage d'insertion. Communications [EHESS], 2003, 74, pp.85-101.
hal-02672692

HAL Id: hal-02672692

<https://hal.inrae.fr/hal-02672692>

Submitted on 23 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Les vertus du jardinage d'insertion

Mme Agnès Fortier

Résumé

La création des jardins d'insertion à la fin des années 80 participe de l'essor et du renouvellement des modes de jardinage collectif. Conçues comme un remède à la pauvreté et à l'exclusion, les diverses expériences conduites aujourd'hui, en France, soulignent les vertus thérapeutiques prêtées au jardinage, et plus généralement au travail de la terre, dans le parcours de réinsertion des individus. À travers la création de structures protégées relevant du secteur de l'économie solidaire, et qui privilégient l'utilité sociale au détriment du caractère marchand, il s'agit de favoriser l'acquisition des normes et des habitudes de travail tout en respectant les équilibres écologiques.

Citer ce document / Cite this document :

Fortier Agnès. Les vertus du jardinage d'insertion. In: Communications, 74, 2003. Bienfaisante nature. pp. 85-102;

doi : <https://doi.org/10.3406/comm.2003.2130>

https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2130

Fichier pdf généré le 10/05/2018

Agnès Fortier

Les vertus du jardinage d'insertion ¹

On constate depuis une décennie un essor remarquable des jardins collectifs. On connaissait, certes, les jardins ouvriers, devenus « familiaux » après guerre. De nouveaux jardins fleurissent en nombre aujourd'hui : communautaires, thérapeutiques, pédagogiques, d'insertion, etc. Le réseau national Le Jardin dans Tous ses États² offre un bel aperçu de ce foisonnement, et les multiples expériences qu'il fédère témoignent de la vigueur du mouvement associatif à l'origine de ces créations. Nous nous intéresserons ici aux jardins d'insertion. Leurs formes sont diverses et leurs objectifs varient, de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle. Certains s'adressent à des bénévoles, d'autres à des titulaires d'un contrat de travail financé. La destination des produits du jardinage – autoproduction, dons ou vente – diffère également. Mais, dans tous les cas, le jardinage est conçu comme un remède à la pauvreté et à l'exclusion³.

L'invention du jardin d'insertion.

Les périodes de récession économique ou de guerre ont toujours provoqué un regain d'intérêt pour le potager et l'autoproduction alimentaire⁴. Le développement du jardinage d'insertion est allé de pair avec la crise économique et la pénurie de l'emploi⁵. C'est ainsi que l'association Les Jardins d'Aujourd'hui a vu le jour. Au cours de l'hiver 1986-1987, alors que les Restaurants du Cœur lancent leur première campagne de distribution alimentaire, un groupe de quatre personnes au chômage décide de promouvoir des « jardins d'autosuffisance⁶ » pour des gens en situation de précarité. Les auteurs de cette initiative, formés à l'agriculture et issus pour certains du milieu agricole, ont une démarche différente de celle des Restaurants du Cœur : ils préconisent l'autoproduction pour favoriser l'autonomie et rompre avec la logique d'assistance. La création

de cette association trouve un écho auprès des travailleurs sociaux, notamment des conseillères en économie sociale et familiale, soucieuses de donner aux populations « démunies » les moyens de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Le projet des Jardins de Cocagne est sensiblement différent. Il a été lancé en 1992⁷ à Besançon, dans le cadre du dispositif d'insertion de la loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI) de 1988. Le constat de départ était que la pauvreté n'est pas seulement un phénomène urbain, et qu'elle sévit également en milieu rural, même si elle y est plus diffuse et plus difficile à identifier – c'est en tout cas ce que révélait l'évaluation effectuée à l'occasion de la loi sur le RMI. L'association Julienne-Javel de Besançon entend donc s'adresser à d'anciens paysans et d'anciens salariés agricoles exclus du système productiviste. Elle cherche à mettre en place une activité d'« insertion par l'économie » adaptée à des personnes habituées au travail de la terre et qui manifestent une certaine réticence pour le monde de l'entreprise ou celui des services. Le projet de création d'une ferme, qui ne peut être réalisé, est remplacé par une expérience de jardinage biologique – plus exactement, de maraîchage. Cette expérience s'inspire des Jardins de Cocagne de Genève, mais en y intégrant des objectifs sociaux⁸. C'est plus tardivement, en 1996, que l'association Les Restaurants du Cœur, jusqu'alors attachée à pallier les besoins alimentaires d'urgence, s'oriente vers la réinsertion en développant une série d'actions, dont les Jardins du Cœur.

Notre étude s'appuie sur une enquête réalisée dans ces trois types de jardins. Le premier est situé à Blois (Cocagne), le second à Torcy, en région parisienne (Les Jardins d'Aujourd'hui), et le troisième, le Jardin du Cœur de Beaurain, en périphérie d'Arras.

Un dispositif de remise au travail.

Pour comprendre ces nouveaux types de jardins, il faut connaître les dispositifs publics sur lesquels se sont appuyés les créateurs d'associations. Mises en place dans les années 80 pour faire face au chômage, les politiques d'insertion combinent les politiques sociales et celles de l'emploi : l'État veut ainsi favoriser l'apprentissage de la vie en société et plus encore la « remise au travail » des personnes exclues du marché de l'emploi. Parce qu'il est devenu le principal moyen d'acquérir un revenu tout en assurant une intégration sociale, le travail rémunéré apparaît comme un élément fondateur de la société. Sa raréfaction est considérée comme

un mal social d'une extrême gravité, un cancer qui dévore la société et conduit les individus qu'il touche depuis trop longtemps à la délin-

quance et les sociétés elles-mêmes à des réactions imprévisibles. [D'où le caractère] légitime, nécessaire, vital de créer des emplois, même temporaires, même sans contenu, même sans intérêt, même s'ils renforcent les inégalités, pourvu qu'ils existent⁹.

Les politiques d'insertion s'adressent à des catégories privées d'emploi : les jeunes, les chômeurs de longue durée puis, à la fin des années 80, les allocataires du RMI. Il est sous-entendu que c'est le manque de compétences des individus et non les logiques économiques qui produisent le chômage¹⁰. Les mesures proposées accordent un rôle de plus en plus grand non seulement aux entreprises, mais aussi à l'ensemble des structures relevant du secteur non lucratif : associations, collectivités locales, établissements publics administratifs. La mise au travail ou tout au moins le contact avec le monde du travail par le biais de contrats à durée déterminée comme les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), les travaux d'utilité collective (TUC), remplacés aujourd'hui par les contrats emploi solidarité (CES), apparaît comme un premier stade dans le processus d'insertion. Liée au développement de ces politiques, la notion d'« insertion » tend à se généraliser au début des années 80, pour s'imposer ensuite, en 1988, avec la mise en place du RMI.

S'inspirant des initiatives de certains travailleurs sociaux, des associations lancent une série d'expériences pour rompre avec la logique de l'assistance et « rendre actifs les assistés¹¹ ». Les structures de travail protégé¹² qui sont alors créées doivent « permettre à des personnes en difficulté, exclues du système économique dominant, de s'intégrer dans un circuit professionnel¹³ » : elles proposent à la fois un « accompagnement personnalisé » et des activités ne nécessitant pas de compétences particulières¹⁴. Ces pratiques de l'« insertion par l'économie » renvoient à une conception de l'économie que Jean-Louis Laville qualifie de « solidaire¹⁵ ». Issues d'un mouvement contestataire bien antérieur à la crise actuelle, elles ne sont pas étrangères aux utopies révolutionnaires du XIX^e siècle qui dénonçaient les effets du capitalisme et mettaient en avant les valeurs d'autonomie, de solidarité et d'autogestion ; on trouve les mêmes idéaux dans les entreprises alternatives¹⁶ qui se développent à la suite de Mai 68. Les actions découlant de l'insertion par l'économie visent à mettre au travail des chômeurs « en difficulté » en assurant des nouveaux besoins sociaux non satisfaits comme les services de proximité. Les associations intermédiaires¹⁷, les régies de quartier¹⁸ et les chantiers d'insertion¹⁹, qui privilégient l'« utilité sociale » au détriment du caractère économique, marchand, en sont quelques exemples. La mise en place de ces structures suscite la création d'un vocabulaire spécifique :

les milieux de l'insertion font grand usage des mots « intermédiaire » et « médiation ».

Les jardins d'insertion ont été créés par des associations qui cherchent à venir en aide à des personnes en marge du système économique dominant en offrant une activité spécifique : le jardinage, et plus précisément le maraîchage²⁰. La production n'est pas envisagée sous l'angle de la productivité, mais vise avant tout l'acquisition des normes et des habitudes de travail. L'intérêt d'un chantier d'insertion est (je cite le chargé de mission du service RMI du conseil général des Ardennes) « de déterminer avec eux [les jardiniers] quels sont leurs champs de compétence, leur potentiel, leur capacité à valoriser cela ensuite dans d'autres métiers ». Il n'y a donc pas forcément de relations entre le jardinage comme activité d'insertion et la suite du parcours de la personne. Le champ de l'insertion fonctionne à la manière d'un sas. Effectivement, rares sont les personnes qui sont embauchées en qualité de maraîchers ou de jardiniers après être passées par un jardin d'insertion. C'est donc moins l'acquisition de savoirs spécifiques à un métier qui importe que l'intégration de normes de comportements liés au travail et le repérage de capacités, de compétences susceptibles d'être mobilisées dans la suite du projet. Claudel Guyennot parle de « mise en conformité », de « mise en condition » des « publics à insérer »²¹.

La création d'un espace de travail spécifique.

Nous allons nous intéresser de manière privilégiée aux Jardins de Cocagne et aux Jardins du Cœur. Ils sont axés sur le retour à l'emploi et non, comme celui de Torcy, sur l'apprentissage de la vie en société. La différence est sensible dans l'aménagement des terrains. Ainsi, le jardin de Torcy, implanté dans un quartier pavillonnaire de banlieue, a l'aspect d'un grand jardin traditionnel où se mêlent la pelouse, le potager, les plates-bandes de fleurs, le carré de plantes aromatiques, les murets de pierre, les arbustes, les arbres de grande taille, sans oublier le cabanon à l'allure de maisonnette qui donne une note champêtre²². Il semble parfaitement trouver sa place au milieu des pavillons nouvellement construits, à côté d'autres jardins ordinaires plus petits, en contrebas, bordés de friches. Mais son implantation a suscité un mouvement d'hostilité de la part du voisinage, qui craignait l'arrivée de la « racaille²³ ».

Le jardin de Torcy ne représente pas plus de deux mille cinq cents mètres carrés. Par contre, les terrains d'accueil pour les actions d'insertion professionnelle doivent être vastes. Ils doivent aussi être proches de la ville et faciles d'accès, au moyen des transports en commun. Le Jardin

de Cocagne de Blois, par exemple, est implanté dans un quartier de la ville à cinq minutes du centre (en voiture), sur d'anciennes parcelles maraîchères. Ces huit hectares – dont six mille mètres carrés sous serres – peuvent recevoir un groupe de vingt-cinq personnes. À Beaurain, petite bourgade de la banlieue d'Arras, le terrain alloué par la mairie jouxte une zone d'activité. Il s'agit en réalité de deux parcelles non contiguës de quatre hectares au total²⁴, qui accueillent en moyenne une trentaine de jardiniers. À Beaurain comme à Blois, on pratique un maraîchage de plein champ. Mais ces unités de production ne se situent pas – ou en partie seulement – dans le circuit marchand : leurs produits échappent au marché ordinaire²⁵. Les denrées alimentent les centres de distribution (Restaurants du Cœur) et un réseau d'adhérents (Jardins de Cocagne) qui reçoivent chaque semaine un panier de légumes moyennant cotisation. Dans ce dernier cas, il faut donc assurer un approvisionnement hebdomadaire, maintenir une production constante et trouver des techniques adaptées (cultures sous serres, diversification des produits.) Aux Jardins du Cœur on cultive des légumes d'hiver ; l'activité est donc saisonnière (printemps et été). Dans ces exploitations agricoles pas comme les autres – car elles n'ont pas de but lucratif –, on fait soigneusement la distinction entre le qualificatif de « maraîcher », qui s'attache à l'encadrant et met l'accent sur l'aspect professionnel, et celui de « jardinier », qui concerne les « publics ».

L'attribution d'un contrat de travail aux jardiniers constitue un élément essentiel de cette dynamique orientée vers le retour à l'emploi :

Le contrat au sein du jardin va permettre à des personnes en difficulté de travailler ou retravailler et, par là même, de retrouver un statut social, une activité et un salaire²⁶.

La signature d'un contrat de durée limitée²⁷ est avant tout symbolique. Elle vise à donner aux jardiniers un statut de salarié, avec tout ce que cela implique concernant les droits, la reconnaissance, le sentiment d'appartenance à la société. Mais, en contrepartie, il y a des obligations : respecter des horaires²⁸, justifier ses absences, observer les règles de présentation de soi (dont l'hygiène corporelle), s'abstenir de consommer de la drogue ou de l'alcool sur le lieu de travail, respecter autrui. L'acquisition de tous ces principes constitue un apprentissage social. Les encadrants qui les aident dans ce parcours sont un maillon essentiel du dispositif. Le plus souvent ils disposent d'une double compétence : technique – dans le domaine du maraîchage – et sociale, liée à leur capacité d'écoute et d'accompagnement de personnes fragilisées. N'oublions pas que l'objectif recherché est d'aider à résoudre des problèmes personnels, préa-

Agnès Fortier

lable indispensable à l'acheminement vers un projet professionnel. Il s'agit d'amener le jardinier

à chercher qui il est, à chercher ce qu'il représente, vers quoi il va, ce qu'il doit faire, quelle partie il doit jouer dans cet orchestre qu'est la société²⁹.

La notion de convivialité revendiquée par les porteurs de projet revêt ici toute son importance.

Les vertus du jardinage d'insertion.

L'accent mis sur le travail dans la démarche d'insertion correspond à une vision utopique, qui donne à la recherche d'identité le pas sur la rentabilité et la productivité. Aide à la personne et valorisation de la « ressource humaine » : le travail est envisagé comme le moyen de retrouver une place au sein de la société ; il est une condition nécessaire à la réalisation de soi. La pratique du jardinage y contribue, grâce aux vertus prêtées à la nature et au travail de la terre. Ces valeurs étaient déjà revendiquées au siècle dernier, mais s'y ajoute aujourd'hui une dimension nouvelle. Les jardiniers de l'insertion ne se contentent pas de produire des denrées socialement utiles³⁰, ils recherchent l'harmonie avec la nature et les principes qui la gouvernent. Le choix du jardinage biologique et des technologies douces par le réseau Cocagne correspond à cette volonté de respecter les équilibres naturels³¹. Les responsables des associations sont sensibles aux principes de l'écologie, du développement durable et de la solidarité. Ils adhèrent volontiers aux valeurs défendues par la Confédération paysanne, le Mouvement des citoyens et par ATTAC³².

Parce qu'ils entendent trouver des réponses à la fois aux problèmes d'exclusion sociale et aux risques écologiques engendrés par l'utilisation de certaines technologies, les initiateurs des jardins d'insertion se situent au cœur des grands débats actuels sur les limites de la croissance et la nécessité de promouvoir un « développement durable » qui « permette de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs » (commission Brundtland). Ce qui est en cause ici, ce sont les pollutions et la qualité douteuse des denrées alimentaires, et aussi tous les risques sociaux induits par la précarité de l'emploi, la ségrégation spatiale dans les banlieues, l'aggravation des inégalités. D'où les objectifs des jardins d'insertion : aide aux plus démunis, respect des équilibres écologiques (jardinage ou maraîchage biologique).

Les vertus du jardinage d'insertion

Leurs promoteurs sont parvenus à trouver un écho favorable auprès d'un large public, y compris des financeurs. Ce qu'un responsable de l'association Les Jardins d'Aujourd'hui traduit en ces termes :

On a eu la chance d'être dans l'air du temps. On s'occupait de pauvres et en plus on était d'obéissance écologiste.

Leur projet apparaîtrait pour le moins ambitieux, voire irréalisable, dans la mesure où il entend articuler l'économique, l'écologique, le social, les « trois sœurs rivales du développement³³ ». Néanmoins, son caractère novateur tient précisément à cette tentative de concilier l'« inconciliable ». Mais examinons dans le détail les arguments mobilisés par les promoteurs du projet. À commencer par la valeur-travail et les qualités morales associées à cette activité :

Le jardinage peut être bien plus qu'un mode agréable et bon marché de se fournir tout au long de l'année en légumes et en fruits ou un moyen de gagner modestement sa vie en vendant sa production. Sur le plan physique tout autant que psychologique, il a incontestablement des vertus équilibrantes. Le jardinage constitue aussi une excellente initiation au travail – individuel ou collectif – conduit avec rigueur. Méthode, régularité et opiniâtreté sont en effet indispensables pour que la terre cultivée produise³⁴.

Ce discours n'est pas sans rappeler les arguments utilisés par l'abbé Lemire et ses partisans pour justifier le bien-fondé de la création des jardins ouvriers à la fin du XIX^e siècle. Cultiver des légumes est une activité physique saine. Comme tout travail de la terre, elle implique de se plier aux exigences de la nature et suppose un travail régulier, soutenu, faisant appel à un certain courage. Cette considération morale contribue à revaloriser l'image des sans-emploi, souvent suspectés d'être rétifs au travail, quand ils ne sont pas tout simplement catalogués de « feignants ».

Mais ce qui fait la spécificité du jardinage au regard d'autres activités d'insertion, c'est le rapport au vivant, le lien tissé par l'homme avec le milieu naturel, et leurs effets bénéfiques supposés. Déjà au XIX^e siècle, des expériences conduites dans les pays anglo-saxons mettaient l'accent sur la valeur thérapeutique des travaux horticoles. Boldeschwing, un pasteur protestant, spécialisé en agriculture et intervenant auprès d'épileptiques, d'indigents, de sans-abri, de handicapés, écrivait ceci :

Lorsque, avec leurs houes et leurs bêches, mes patients tirent de sa somnolence un sol stérile et apparemment mort, et le font renaître à la

vie, c'est aussi un courage nouveau qui renaît en eux. Et du même coup ils retrouvent une joie qui transforme leur vie et leur travail³⁵.

Faire pousser des légumes ou des fruits dans le respect de l'environnement est un acte doublement créatif. Les jardiniers sont très sensibles au fait de donner la vie, et beaucoup expriment un véritable ravissement à l'idée d'avoir eux-mêmes pu engendrer un tel processus :

La première fois que j'ai fait cela, je n'en revenais pas. Je me suis dit : ce n'est pas vrai que c'est moi qui ai fait cela !

Puis d'ajouter : « Et après on le mange ! On le mange ! »

Produire des légumes directement consommables à partir d'une simple graine plantée en terre en quelques semaines, comme pour les radis, revêt une dimension spectaculaire, presque magique³⁶. Le sentiment est d'autant plus vif qu'il est ressenti par des personnes qui ont été confrontées à des situations d'échec. Au dire des animateurs, il aide les jardiniers à reprendre confiance, à développer une autre image d'eux-mêmes, tout en leur permettant d'acquérir des repères à la fois spatiaux et temporels (cycles de la nature, des saisons, etc.).

Pour mener toute production de légumes à son terme, il faut tenir compte des exigences de la nature et des lois qui la gouvernent. Et c'est encore plus vrai en maraîchage biologique, où l'on vise la qualité des denrées et la préservation du milieu. Le respect de l'ordre naturel – un des grands principes de la science des écosystèmes – fonde l'agriculture biologique aussi bien que l'écologie. Concrètement, cela suppose une attention permanente aux rythmes biologiques, aux conditions climatiques, aux invasions parasitaires, sous peine, pour les jardiniers de l'insertion, de voir leur travail anéanti et d'« apparaître une fois encore comme des bons à rien » (selon l'expression utilisée par un responsable). Le respect des normes biologiques se conjugue parfois avec le souci d'intégrer les normes sociales (propreté, esthétisme...). En témoigne cette réflexion d'un responsable des Jardins du Cœur à propos du désherbage et de la culture biologique :

Il y a quand même un danger du biologique, le fait que ça puisse être un prétexte pour mal entretenir un jardin [...]. Il est clair qu'avec le biologique on a plus de difficultés à avoir un jardin propre. Là aussi, en termes d'image c'est important. Les gens raisonnent beaucoup au premier degré : regardez, ces « paumés », ce qu'ils sont capables de faire ! Justement, on veut leur faire faire de la qualité, mais la qualité, elle est aussi visuelle [...]. On m'a proposé un jardin biologique cultivé

Les vertus du jardinage d'insertion

soi-disant par un professionnel. mais ce n'était ni fait ni à faire. Autrement dit, c'est une excuse à la paresse.

Travailler sur le vivant comporte une part d'aléatoire et d'incertitude, mais développe en même temps le sens des responsabilités, pousse à s'interroger sur des mécanismes obscurs, invite à faire preuve d'imagination et de créativité. Il ne saurait y avoir de principes élaborés une fois pour toutes : voilà l'une des richesses du jardinage. L'éventail des tâches à effectuer dans un jardin au cours d'une journée et au fil des saisons introduit de la diversité et de la variété dans les gestes accomplis. Satisfaire aux exigences du végétal afin de permettre son développement : n'est-ce pas une façon d'apprendre, d'acquérir des savoirs, d'intérioriser des contraintes concernant sa propre existence ? Les expériences d'hortithérapie (thérapie par les plantes) conduites dans les pays anglo-saxons le suggèrent. Le docteur Erwin Stenzel, qui a passé plusieurs années à observer des patients et à établir des comparaisons entre ceux qui sont employés dans l'horticulture et les autres (boulangerie, cordonnerie), fait le constat suivant :

Le fait de dépendre de ce cycle biologique annuel invite l'individu à développer en lui-même plus d'ouverture, non seulement à ces changements propices à la nature mais aussi à d'autres interrelations. Il fait l'expérience de la conduite du matériel vivant depuis le début jusqu'à la fin. Un lien se développe ainsi entre le jardinier qui en prend soin et la plante qui est soignée à travers la lutte contre les aléas du temps. [...] Un travail horticole permet à chacun de faire sa propre expérience d'ouverture à la nature, laquelle développe en retour l'instinct de prise en charge de soi-même³⁷.

Andrew Harisson procède à un constat similaire à partir d'une méthode pédagogique directement issue de l'hortithérapie et qu'il a baptisée « éco-pédagogie ». Elle permet

de préparer la personne à assumer le rôle qui est ou qui devrait être celui de tout être humain : gérer son environnement, qu'il soit proche ou lointain, à court terme et à long terme. J'essaie de créer dans l'esprit de la personne des liens entre les étapes du cycle fondamental de la vie et la vie propre de l'individu³⁸.

Ces techniques sont aujourd'hui de plus en plus utilisées auprès des gens « handicapés » ou « en difficulté ». Pour aider la personne à sortir de l'isolement, à s'intéresser à autrui, on la met en relation avec un autre être vivant – végétal ou animal³⁹ – qui sert d'intermédiaire. C'est le cas

Agnès Fortier

dans le jardin de Torcy, où les responsables, faute de recruter des jardiniers en nombre suffisant, accueillent des patients de l'hôpital psychiatrique de jour de la ville. Des infirmières accompagnent régulièrement les malades au jardin. La cohabitation de ces différents « publics » ne semble pas poser de problèmes particuliers. Il ne s'agit pas ici d'insertion professionnelle, on peut donc laisser à chacun le choix des plantes cultivées et de leur localisation :

On essaie de faire une parcelle de culture originale. Le but n'est pas d'atteindre un gros rendement mais de faire en sorte qu'ils arrivent à faire pousser quelque chose de leur main [...]. Je donne un paquet de graines de fleurs à un jardinier en lui disant : tu me plantes ça comme tu veux, en ligne, en massif... (une animatrice de Torcy).

Le respect de la nature et des équilibres biologiques s'impose comme une évidence :

Le fait de travailler en biologique implique aussi une attention aux hommes. Il y a une vraie cohérence dans le dispositif. Il y a un respect, une aide à la personne, et ça se fait en cohérence avec l'activité qui est respectueuse de la terre [...]. Si on avait fait de l'agriculture conventionnelle, ça n'aurait jamais fonctionné comme ça fonctionne. Ça n'aurait pas produit ces résultats sur les personnes (un responsable du Jardin de Cocagne de Blois).

La culture biologique est appréciée par certains jardiniers comme source de bonne santé :

Quand on est allé l'autre fois au lycée horticole, toutes les plantes ont des goutte-à-goutte. On dirait qu'elles sont perfusées, qu'elles sont toutes malades. Ça m'a fait cette impression (une jardinière de Cocagne).

Mais cet intérêt n'est pas partagé par tous, loin s'en faut. Il en est de même pour le jardinage en général, comme nous allons le constater en donnant plus largement la parole aux jardiniers.

Côté jardiniers.

Les personnes qui fréquentent les différents types de jardins sont pour la plupart d'origine urbaine. Elles vivent en majorité dans les constructions HLM des quartiers périphériques pauvres de la ville, là où le taux de chômage atteint des niveaux élevés. Contrairement aux premières

attentes des porteurs de projet. les jardins d'insertion n'attirent pas une population à dominante rurale, habituée au travail de la terre – des cas existent, mais ils sont minoritaires. En conclure que la plupart ne connaissent rien au jardinage serait cependant erroné. Les entretiens réalisés sur le terrain révèlent que bon nombre des jardiniers ont connu cette activité à un moment donné de leur existence. Céline évoque ainsi avec regret ses années d'enfance passées dans le vaste jardin d'une maison de Blois, qu'elle a dû quitter à huit ans et demi, après la mort de sa grand-mère. Elle vit actuellement dans la ZUP de Blois et compte bien en partir au plus vite. Elle a trouvé un équilibre dans le jardin et envisage de suivre une formation spécialisée. Gilbert raconte un autre parcours. Locataire d'un appartement dans la même cité que Céline, il a passé la majeure partie de son enfance dans une famille d'accueil à la campagne, avant de préparer un CAP d'horticulture.

J'ai été élevé dans une famille de cultivateurs. J'ai toujours été dans la nature. On était une famille nombreuse. On faisait des navets, des patates et tout ça. On avait un grand jardin. Parfois, je m'en occupais.

Plutôt que la situation ou le lieu de résidence à un moment donné, il convient donc de prendre en compte les trajectoires personnelles. Elsa Bonal⁴⁰, qui a étudié les jardins associatifs et d'insertion de Gap et de Perpignan, souligne bien le rôle de cette expérience antérieure.

Les priorités affichées par la structure d'accueil comptent aussi. Certains directeurs cherchent avant tout à recruter des personnes motivées par les plantes et la culture, alors que d'autres privilégient la démarche d'insertion. Prenons l'exemple du Jardin du Cœur de Beaurain, qui dispose de plusieurs ateliers d'insertion : réhabilitation de logements, coiffure, couture, cuisine et jardinage⁴¹. L'une des caractéristiques de ce dernier est de concentrer « les populations les plus cassées », « les plus éloignées de l'emploi ». À Beaurain, l'accès à la formation et le partenariat avec les entreprises⁴² sont considérés comme essentiels pour favoriser le retour à l'emploi ; le jardinage n'est qu'un support. Les modes d'investissement varient aussi selon les histoires individuelles. Pour certains, disposer d'un contrat emploi solidarité aux Restaurants du Cœur, quel que soit l'atelier concerné (jardinage ou autre), c'est avant tout la possibilité d'acquérir une formation et la chance d'accéder au monde du travail, compte tenu des bons résultats obtenus par l'association⁴³. Le jardinage est alors perçu comme un moyen et non une fin. Pour d'autres, prestataires du RMI et contraints d'entreprendre une démarche d'insertion sous peine de suppression de l'aide, le jardin n'est pas véritablement choisi. C'est le cas de Jean-Jacques, qui enchaîne les stages de formation.

les contrats de travail aidés et le bénévolat depuis qu'il a perdu son « grand emploi » en 1987. Il « joue le jeu » pour continuer à percevoir ses prestations mais il ne croit plus en rien, notamment à ces formations qu'il juge « bidon », parce qu'elles ne débouchent sur rien. Le jardin est pour lui un pis-aller : « Je suis dehors, dans la nature, je n'ai personne derrière moi. » Pour d'autres enfin, qui ne possèdent pas de compétences à faire valoir, la culture des légumes apparaît comme un moyen de se mettre en valeur. « Le jardin, ce n'est relativement pas difficile à réaliser. Il suffit d'être courageux », dit un encadrant. Au fil du temps, ces personnes finissent par trouver un intérêt à ce qu'elles font, dans la mesure où le jardin leur permet également de sortir de l'isolement, d'établir des contacts avec autrui, d'obtenir un soutien dans leurs démarches⁴⁴. Autrement dit, ce n'est pas uniquement l'activité en tant que telle qui a son importance, mais tout ce qu'elle suscite, comme le souligne très justement Sabine, au Jardin de Cocagne de Blois :

Le jardin, je ne peux pas dire que c'est vraiment un choix. Pour moi, il fallait que je travaille. Le tout c'est que l'on me donne du travail. [...] Parce que, tu vois, j'ai des enfants. Bon, il y a les allocations mais ça ne suffit pas. C'est même pas [seulement] une question d'argent, parce que les enfants, quand je ne travaillais pas... [les enfants disaient :] maman, la mère des autres elle va au travail, pourquoi, toi, tu ne travailles pas ? Deuxièmement, quand tu travailles, tu sors de chez toi, ça change un peu. Quand tu restes à la maison tu penses trop... [sous-entendu : à tes problèmes]. Y a trop de... Tu vois, c'est important, surtout aussi pour l'argent. Comme moi, mon mari ne travaille pas, il y a les factures... Si j'amène un peu ce que je reçois chaque mois, ça aide.

D'autres mobiles sont évoqués : pour les femmes, le jardin permet d'échapper aux ateliers de travaux ménagers et à leurs activités monotones ; ou bien on se retrouve à jardiner tout simplement par manque de place ailleurs. Les attentes et les motivations des jardiniers en insertion sont donc assez disparates, avec une gamme de positions intermédiaires entre deux extrêmes. D'un côté, c'est Céline, pour qui le jardinage relève d'une pratique culturelle transmise par la famille et qui construit un projet professionnel dans cette direction. À l'autre extrémité, c'est Yvan, dont la présence au Jardin du Cœur de Beaurain relève de la tactique, de l'aptitude à jouer avec les règles plutôt que d'une volonté réelle de s'intégrer sur le marché de l'emploi. Il cherche avant tout à préserver son RMI : cette allocation, conjuguée à des travaux au noir chez des particuliers, lui permet d'assurer sa survie quotidienne. Le jardin, il l'avoue sans détour : « Ce n'est pas mon truc. »

Les vertus du jardinage d'insertion

Les manières de s'alimenter sont également révélatrices du rapport des jardiniers à leur pratique. Au dire des encadrants du Jardin du Cœur de Beaurain, la demande en légumes est généralement assez faible, et se limite le plus souvent aux produits de saison :

Des tomates, des salades, mais les haricots verts, les betteraves, les carottes, tout ça, non. Ils ouvrent plus volontiers une boîte de cassoulet ou de raviolis. [...] Y en a qui nous demandent même : à quoi ça sert les poireaux ?

Une exception toutefois : la pomme de terre, pour laquelle ils se montrent très « gourmands ⁴⁵ ». Ces observations sont bien sûr à nuancer selon les jardiniers (célibataires ou en famille, hommes ou femmes) ; mais elles rejoignent les analyses conduites sur d'autres terrains par Elsa Bonal ⁴⁶ et Daniel Cérézuelle :

Quand on est seul, on n'a guère envie d'investir du temps dans la nourriture. Pour cuisiner, il faut du savoir-faire, du matériel et le désir de bien manger ⁴⁷.

De la même façon, le souhait de posséder un jardin à soi est loin d'être partagé. Le projet de mise à disposition d'un lopin à titre individuel au Jardin de Cocagne a suscité des réactions diverses. Cécile, par exemple, a accueilli la proposition avec intérêt :

Je me suis inscrite la première. Pour moi qui habite la ZUP, ça me permettra de sortir le week-end [...]. Je sais que je pourrai amener ma fille, ce sera encore mieux. On va être tous ensemble, ça pourra être sympa avec tous les enfants [des autres jardiniers volontaires]. Mais pour moi, c'est le fait aussi d'avoir des légumes biologiques gratuits, ça fera déjà ça de moins à acheter. En plus, de le faire soi-même, c'est encore mieux.

Et d'insister un peu plus tard dans l'entretien sur le caractère volontaire de sa démarche : « C'est pas une obligation, là, si on veut le faire on le fait. »

Gilbert raisonne de manière différente :

J'ai autre chose à faire. J'aime bien bouger, j'aime bien sortir [...]. Y en a, ils ont des familles à nourrir, ils ont besoin d'un jardin pour avoir des légumes et tout ça. Moi, je suis tout seul, j'achète un kilo de tomates au magasin, ça me suffit. Je n'ai pas envie de perdre mon week-end à

ça. Le week-end, je me détends. Je ne vais pas m'emmerder tous les week-ends à faire un jardin alors que j'aurai travaillé toute la semaine.

Conclusion.

Les jardins, et tout particulièrement les jardins collectifs⁴⁸, correspondent à ce que Marc Mormont désigne comme des « espaces de nature gratuite⁴⁹ », aux marges ou dans les interstices de vastes territoires soumis à l'industrie, à l'exploitation agricole ou à des politiques de conservation de la nature. Depuis leur création, à la fin du siècle dernier, ces îlots apparaissent comme des lieux d'expression de pratiques et de cultures spécifiques, dont la particularité est de concilier plusieurs fonctions sociales et symboliques. Considéré comme un moyen d'occuper son temps libre tout en assurant la production de denrées alimentaires utiles, le jardinage « social » fut aussi présenté par ses premiers promoteurs comme un moyen privilégié pour intégrer des valeurs morales et hygiénistes. Au cours des années 70, avec le regain d'intérêt pour le jardinage et son active diffusion, il s'impose progressivement comme une pratique de loisir – même si cette vision s'avère quelque peu réductrice dans les milieux populaires. Aux yeux de Manuel Pluvinage et de Florence Weber, le jardin « offre un résumé de toutes les ambiguïtés des "cultures populaires" : il est à la fois plaisir et contrainte, passe-temps et gagne-pain⁵⁰ ». L'invention des jardins d'insertion à la fin des années 80, en pleine période de pénurie de l'emploi et d'accroissement de la pauvreté, pose à nouveau la question du statut de cette activité. Créées à l'initiative des associations répondant à la sollicitation des pouvoirs publics, les actions visant la remise sur les rails des personnes marginalisées donnent à voir le jardinage sous l'angle du travail à retrouver, du travail à faire. Les valeurs morales du travail de la terre en font un outil particulièrement apprécié pour la réinsertion professionnelle.

Les jardins d'insertion cherchent aujourd'hui à favoriser conjointement la situation des personnes précarisées et la préservation du milieu naturel. Ils s'appuient sur une conception utopique du travail, envisagé non pas pour le profit mais avant tout au service de l'homme. Ils veulent faire du jardin un espace générateur de lien social et susceptible de permettre à l'individu de retrouver une identité. Mais la satisfaction des besoins humains suppose également l'adoption de techniques de production plus respectueuses de la nature et la prise en compte des risques de pollution et des risques alimentaires. Dans ces nouveaux espaces de travail sont expérimentées d'autres façons de travailler et de produire. Cette conception de l'économie, attentive au respect de l'environnement et soucieuse

de donner une place à chacun dans la société, entre en résonance avec le rapport Brundtland et avec les préoccupations affichées du « développement durable ». Cette notion, de plus en plus mobilisée dans les projets à grande échelle – on parle de « villes durables », d'« agriculture durable », etc. –, reste floue et difficile à mettre en pratique. C'est pourquoi certains n'y voient que « discours de bons sentiments⁵¹ » ou « mythe pacificateur⁵² ». Il est vrai que sont rarement pris en compte les risques sociaux et écologiques induits par le mode de développement productiviste ; d'où le décalage entre les valeurs mises en avant au sein des jardins et la réalité du monde extérieur. Si l'on a tendance à considérer ces structures comme des univers privilégiés, des « cocons », c'est bien parce que l'écart est considérable entre les politiques à l'œuvre en matière de développement aujourd'hui et les ambitions de ces créateurs de jardins.

Agnès FORTIER
Agnes.Fortier@wanadoo.fr
CNRS, MNHN
et Université d'Artois

NOTES

1. Ce texte est une version remaniée de la communication présentée au colloque « Le jardin et la nature dans la cité », Arc-et-Senans, 7-8 juin 2001.

2. Voir l'introduction de Françoise Dubost et de Bernadette Lizet à ce numéro.

3. Aujourd'hui familière, cette notion reste floue en raison des réalités disparates qu'elle recouvre. Le nombre de personnes ou d'institutions susceptibles de s'y référer pour donner un sens à leurs actions est si grand qu'il est quasi impossible de s'entendre sur une définition acceptable par tous. À propos des controverses relatives à cette notion et à son utilisation, voir Michel Messu, « L'exclusion : une catégorie sans objet », *Genèses*, n° 27, juin 1997, p. 147-161 ; et Serge Paugam, « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion », *Genèses*, n° 31, juin 1998, p. 138-159.

4. Françoise Dubost (*Les Jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 53) souligne le nombre record de jardins ouvriers pendant la Seconde Guerre : 600 000 environ, pour la France entière.

5. Une enquête récente effectuée par la Fédération nationale des jardins familiaux révèle que, après les retraités, qui sont les premiers demandeurs de jardin, les personnes à la recherche d'un emploi figurent parmi les principaux intéressés – voir Bruno Rajaud, « L'importance des jardins familiaux dans le monde d'aujourd'hui », *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*, 85 (2), 1999, p. 9-102.

6. L'association Les Jardins d'Aujourd'hui, document de présentation, p. 2.

7. L'année même du sommet de Rio.

8. Cinquante-cinq jardins en France et une quinzaine en projet.

9. Dominique Méda, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 1995, p. 16.

10. Simon Wuhl, « Chômage d'exclusion et politiques d'insertion », dans Gilles Ferreol (éd.), *Intégration et Exclusion*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1994, p. 185.

11. *Ibid.*, p. 175.

12. Elles interviennent sur des marchés « protégés », c'est-à-dire concédés par des collectivités locales.

13. Claudel Guyennot, *L'Insertion*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 171.

14. Ce sont le plus souvent les activités du bâtiment, de la filière bois, de récupération de pièces détachées, de reconditionnement d'articles ou d'équipements usagés.

15. *L'Économie solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994. Initiatives économiques conduites pour leur valeur sociale et civique, dont les premières voient le jour au siècle dernier et qui rompent avec le cloisonnement habituel entre l'économique et le social.

16. Voir en particulier l'ouvrage au titre très évocateur de Philippe Outrequin, Anne Potier et Patrice Sauvage, *Les Entreprises alternatives*, Paris, Syros, 1986, p. 24-25.

17. Dont Bernard Ème et Jean-Louis Laville sont les principaux instigateurs en France, à travers leur ouvrage *Les Petits Boulots en question*, Paris, Syros, 1987. Des chômeurs de longue durée et des RMistes sont mis à la disposition des particuliers, des associations et des entreprises, pour rendre des services d'utilité générale non couverts par le secteur marchand (aide à domicile, nettoyage, manutention, bricolage, aménagements écologiques). Les associations assurent l'accueil, l'accompagnement et le suivi de ces personnes.

18. Issues des luttes urbaines, leur objectif est de proposer aux habitants d'un quartier des travaux comme l'entretien des halls, des escaliers, des espaces publics et des jardins, travaux qui leur sont délégués par la Ville ou par les organismes bailleurs d'immeubles. La première régie de quartier est née dans le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix. Voir Bernard Ème, « Participation sociale et formes plurielles d'insertion », dans Jacques Defourny, Louis Favreau et Jean-Louis Laville (éds), *Insertion et Nouvelle Économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

19. Tournés vers l'insertion sociale et professionnelle, les ateliers ou les chantiers d'insertion octroient à leurs bénéficiaires un contrat de travail et un accompagnement. À la différence des entreprises d'insertion du secteur marchand, les chantiers d'insertion ont prioritairement une fonction d'utilité sociale. La majorité des Jardins de Cocagne sont des chantiers d'insertion, à l'exception de trois d'entre eux, qui ont le statut d'entreprises d'insertion.

20. Le code rural définit le « jardin familial » dans ces termes : « Toute parcelle de terrain que son exploitant cultive personnellement en vue de subvenir aux besoins du foyer à l'exclusion de tout bénéfice commercial. »

21. *L'Insertion, op. cit.*, p. 237.

22. Il n'y a pas ici de parcelles cultivées individuellement, comme c'est le cas dans la cité des Aubiers, également gérée par l'association Les Jardins d'Aujourd'hui, qui fait l'objet, dans cette même revue, de l'article de Daniel Cérézuelle.

23. Selon les propos rapportés lors d'un entretien.

24. C'est l'extension de la zone d'activité qui a provoqué l'éclatement des jardins en deux parcelles éloignées à vol d'oiseau de cinq cents mètres environ.

25. À ceci près que le Jardin de Cocagne de Blois est en fait constitué de deux structures : la première bénéficie du statut de chantier d'insertion, la seconde est classée « entreprise d'insertion », et donc rattachée au secteur marchand. Les budgets de l'entreprise sont difficiles à équilibrer : les responsables envisagent, pour y remédier, de fonder une seule et même institution, de type chantier d'insertion.

26. Extrait de la *Note méthodologique de création d'un Jardin de Cocagne*, document ronéo-typé, Besançon, octobre 2000, p. 6.

27. Selon les dispositions adoptées en janvier 1999, la durée d'un contrat emploi solidarité (CES) ne peut excéder un an. Il peut être prolongé sous forme de contrat emploi consolidé (CEC) pour une période de quatre ans. Néanmoins, les associations privilégient le recours aux CES, d'un coût nettement moins élevé.

28. Dont la durée dépend de la nature du contrat : 20 heures de travail dans le cadre d'un contrat emploi solidarité, 30 heures pour un contrat emploi consolidé.

29. Définition du travail proposée par Marcel Barbu : voir Philippe Outrequin, Anne Potier et Patrice Sauvage, *Les Entreprises alternatives, op. cit.*, p. 14.

30. Socialement utiles, car non superflues. Cette connotation est encore plus forte avec les Jardins du Cœur, qui destinent les légumes à d'autres personnes « en difficulté ».

31. Sans l'appliquer de manière stricte dans les autres types de jardins, les encadrants de

Les vertus du jardinage d'insertion

Beaurain et de Torey privilégient également ce mode de culture, en limitant autant que faire se peut le recours aux produits de traitement chimiques.

32. Association pour la taxation des transactions financières et l'aide aux citoyens.

33. Jacques Theys. « Le développement durable et la confusion des (bons) sentiments », dans Jacques Theys (dir.). *Développement durable, Villes et Territoires. Innover et décloisonner pour anticiper les ruptures*. Paris. Centre de prospective et de veille scientifique. n° 13. 1999. p. 20.

34. *Jardins... des espaces à réinventer*. 1996. Propos repris également par le réseau Cocagne dans sa *Note méthodologique, op. cit.*, p. 6.

35. Cité par Robert D. Rafferty. 1988. « La thérapie par l'horticulture à Bethel », dans *Environnement et Handicap. Les jardins dans la ville*, rencontre de Jouy-en-Josas. 5-7 novembre 1987.

36. Ariane Bruneton-Governatori et Anne Luxereau font le même constat à propos des jardins pyrénéens. La préférence des femmes pour le semis est justifiée de plusieurs manières : pour son aspect créatif et parce qu'il est le symbole de la possession du jardin, mais également parce qu'il est l'œuvre de femmes âgées pour la plupart, qui ont cessé d'être fécondes – voir *Les Jardins potagers en Pyrénées centrales*. Toulouse, association Tramezaygues. 1987. p. 55.

37. Cité par Robert D. Rafferty. « La thérapie par l'horticulture à Bethel », art. cité. p. 97.

38. Andrew Harisson. « Ce jardin qui soigne, cette nature qui guérit », *Empan*. 1999. p. 97-103.

39. Le cheval est ainsi couramment utilisé. Voir Bernadette Lizet. « La réhabilitation des fonctions urbaines et le développement durable », dans *Cheval et Différences*, Actes du 10th International Therapeutic Riding Congress. Partenay. Fédération nationale Handi Cheval. 2001. p. 15-27.

40. *Jardins associatifs et Insertion*. mémoire de maîtrise, Toulouse, université Le Mirail. 1997.

41. L'atelier jardin est couplé avec la distribution de repas en hiver.

42. Des contacts directs sont établis avec les entreprises pour connaître leurs besoins et s'efforcer de répondre au mieux à la demande. De la même façon, la technique de l'évaluation en milieu de travail est couramment pratiquée pour mesurer la capacité des personnes à s'intégrer dans une entreprise. Il arrive que ces initiatives court-circuitent les procédures habituelles de recherche d'emploi développées par les institutions étatiques (ANPE...), souvent mal adaptées aux personnes en difficulté.

43. Selon la Direction départementale du travail et de l'emploi, le taux de retour à l'emploi (ou vers des formations) y est estimé à 59 %.

44. Il n'est pas rare de rencontrer dans les groupes des personnes qui ont déjà accompli leur parcours et qui reviennent quelque temps après, faute d'avoir pu accéder à un emploi stable, ou de trouver une structure qui leur soit adaptée.

45. Cela n'est pas sans rapport avec la forte consommation de ce tubercule dans la région.

46. *Jardins associatifs et Insertion, op. cit.*, p. 97.

47. Daniel Cérézuelle. *Jardinage et Développement social*. Paris. Charles Leopold Mayer. 1999. p. 54.

48. Tels qu'ils sont définis par Françoise Dubost : ni privés ni publics, mais collectifs : et, à ce titre, générateurs d'échanges et de solidarité de voisinage – voir *Les Jardins ordinaires, op. cit.*, préface à la nouvelle édition. p. 5.

49. C'est-à-dire non soumis à l'économie de marché. Marc Mormont. « Les formes sociales de la construction du questionnement écologique », dans *Écologie et Société*. Dijon. Educagri. 1998.

50. *Les Jardins populaires. Pratiques culturelles, usages de l'espace, enjeux culturels*, rapport de fin de recherche. Paris, ministère de la Culture. 1992. p. 34.

51. Jacques Theys. « Le développement durable et la confusion des (bons) sentiments », art. cité. p. 9.

52. Pierre Lascoumes, communication (non publiée) à l'Université de tous les savoirs, Conservatoire national des arts et métiers.

RÉSUMÉ

La création des jardins d'insertion à la fin des années 80 participe de l'essor et du renouvellement des modes de jardinage collectif. Conçues comme un remède à la pauvreté et à l'exclusion, les diverses expériences conduites aujourd'hui, en France, soulignent les vertus thérapeutiques prêtées au jardinage, et plus généralement au travail de la terre, dans le parcours de réinsertion des individus. À travers la création de structures protégées relevant du secteur de l'économie solidaire, et qui privilégient l'utilité sociale au détriment du caractère marchand, il s'agit de favoriser l'acquisition des normes et des habitudes de travail tout en respectant les équilibres écologiques.